

Travailleur ou travailleuse social·e

QUI ?

Le ou la travailleur·se social·e soutien les usager·ère·s dans leur rétablissement.

COMMENT ?

Cette personne travaille avec le médecin de famille pour évaluer leur santé globale (physique et psychologique) et leur environnement (ex. : familles, proches pour les aider, maison adaptée à la situation, etc.)

POURQUOI ?

Le ou la travailleur·se social·e s'assure que les usager·ère·s puissent avoir recours à tout ce qui est nécessaire pour leur bien-être et leur sécurité.

SAVIEZ-VOUS QUE...

Vous pouvez également consulter un travailleur social pour les raisons suivantes :

- Relations familiales et conjugales difficiles,
- Violence conjugale,
- Estime de soi problématique,
- Pauvreté et exclusion,
- Isolement social,
- Gestion de symptômes reliés à des problèmes de santé mentale (anxiété, dépression, trouble de l'adaptation),
- Problème de dépendance ou d'Abus de substances/jeu,
- Perte d'autonomie/vieillesse,
- Rupture ou deuil,
- Besoin d'informations (lois, droits), de sensibilisation ou d'accompagnement,
- Idées suicidaires,
- Accompagnement pour les proches aidants,
- Références vers les autres programmes du CLSC,
- Etc.

Pour plus d'information, veuillez consulter :



Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sud-
de-l'Île-de-Montréal

Québec 